

Résumé citoyen

Mise en œuvre du programme spécifique du Réseau rural national (PSRRN) : résumé à l'intention du citoyen État d'avancement à l'automne 2016

Le Réseau rural national : caisse de résonance des projets en matière de développement rural

■ Le Réseau rural national, pour qui ? Pourquoi ?

La notion de territoire rural dépasse une simple définition géographique ou démographique. Les acteurs des territoires ruraux inventent au quotidien **des solutions face aux enjeux actuels de développement**. Pour reprendre les propos du géographe Martin Vanier lors du séminaire national du 29 juin dernier, « être des espaces de moindre densité, constitue une ressource essentielle, pas seulement une contrainte, et l'espace rural peut être vu comme le trésor spatial d'une société métropolisée. »

L'idée de réseau rural est une **initiative européenne** qui vise à valoriser, échanger, informer pour faire caisse de résonance de toutes les initiatives en matière de développement rural.

Dans ce cadre, le Réseau rural national (RRN) contribue aux réflexions et débats sur les territoires ruraux et les politiques utiles à leur développement. Il organise **des échanges** entre acteurs et valorise les **pratiques locales pertinentes** en lien avec les réseaux ruraux régionaux. Enfin, il est en relation avec le Réseau européen de développement rural (ENRD), aux côtés des autres États membres. Gouvernance alimentaire locale, agro-écologie, économie circulaire, économie sociale et solidaire, lien urbain-rural, telles sont les principales problématiques partagées autour desquelles le RRN facilite la rencontre des acteurs impliqués dans le développement durable des territoires ruraux (élus, administration, associations, syndicats, entreprises...)



En introduction au séminaire, le Ministre a rappelé le sens du Réseau rural : « le monde rural, contrairement aux idées reçues, c'est l'avenir. Il faut l'affirmer à travers des projets liés à l'environnement, aux énergies renouvelables, aux mutations de l'agriculture et de l'agro-écologie. » Le Ministre poursuit « notre ambition pour la ruralité c'est la modernité de ces territoires : les aménager c'est important, mais notre premier objectif, c'est la vie dans cet espace rural, les réponses que nous sommes en mesure d'apporter aux besoins que les gens expriment localement. Cela passe en somme par du partage, de l'ambition collective et plus de solidarité ». En cela, le Réseau rural est un outil qui doit être utile à la préparation de l'avenir dans les territoires ruraux.

■ Concrètement, qu'est-ce qui a été fait depuis 2015 et jusqu'à ce jour ?

Le Réseau rural français est un dispositif qui a pour principal but la coordination entre acteurs. C'est pourquoi son organisation repose sur une gouvernance adaptée, constituée de différents comités qui permettent l'expression et l'appropriation des idées des différents acteurs du développement rural. Cette gouvernance intègre désormais les évolutions de l'organisation territoriale liées à la décentralisation et à la fusion des régions intervenues depuis la précédente programmation.

C'est pourquoi l'année 2015 a surtout été consacrée à la mise en route de cette organisation. La visibilité de l'action du RRN se révèle en 2016 avec des actions ouvertes aux acteurs (séminaires, premières productions) qui dépassent la simple mise en capacité du Réseau.

De manière plus opérationnelle, et plus focalisée sur le suivi du fonctionnement quotidien du Réseau, des comités exécutifs réunissent chaque mois les 3 pilotes (Ministère en charge de l'Agriculture, Régions de France, Commissariat général à l'égalité des territoires) et des comités de suivi unique ont eu lieu en juin et décembre 2015 en présence de la Commission européenne pour permettre de s'assurer du déroulement conforme du programme.

Enfin, pour chaque volet, des Comités consultatifs ont lieu pour échanger avec les acteurs (avril 2015 et mai 2016 pour la démarche LEADER, mars et décembre 2015 pour le PEI (Partenariat européen pour l'innovation)). Le fruit de ces consultations est ensuite consolidé au sein du Comité du réseau rural, composé de membres élus au sein des membres du RRN, lequel s'est réuni à 3 reprises au cours de 2015 et une fois en 2016. Le Comité de suivi-évaluation s'est quant à lui réuni 3 fois en 2015.

Si l'activité visible pour le grand public se traduit essentiellement par des séminaires, **nombre de réunions permettent une mise en connexion des différents réseaux** dans le respect des différents niveaux d'acteurs, comme les rencontres de réseaux ruraux régionaux et l'agora des projets de mobilisation collective pour le développement rural. Ce sont ces moments de rencontre qui permettent une fertilisation croisée des connaissances des uns et des autres. De plus, deux assemblées générales se sont tenues (une première le 27 novembre 2014 et une seconde le 30 juin 2016). Au-delà du moment formel de partage d'informations, ces temps de rencontre qui réunissent un nombre conséquent d'acteurs et experts de la ruralité sont aussi l'occasion d'organiser des groupes de travail ; il s'agit d'enrichir les échanges par des apports de connaissance et de poser un regard prospectif sur les évolutions du monde rural en cours.

Tout programme européen répond à une exigence d'évaluation et dès 2015, la réalisation de deux guides pratiques proposant une méthode d'analyse d'indicateurs de résultats, des réponses à des questions concrètes sur les méthodes d'évaluation ainsi que des tests d'opérationnalité a été engagée. Au-delà de ces outils méthodologiques d'évaluation, un observatoire du développement rural (ODR) a aussi été mis en place pour analyser chemin faisant l'utilisation faite des mesures des PDR et pour réaliser des synthèses et des études plus spécifiques. Cela se traduit par une large base de données accessible à tous les acteurs des territoires (voir le focus ODR).

Enfin, il est essentiel que ce dispositif à l'initiative de l'Union européenne visant à l'échange entre acteurs, à la connaissance et reconnaissance réciproque de la diversité des réalités des États membres autour des problématiques de ruralité conserve **une visibilité et lisibilité européenne forte** ; c'est pourquoi les enjeux dits de publicité qui consistent à mettre en évidence son caractère européen et les financements de l'Union européenne sont importants. Une charte graphique, une ligne éditoriale, des supports de communication, des outils numériques (newsletter, publication sur les réseaux sociaux, objets promotionnels) ont été réalisés à cet effet.

Le Réseau rural comporte aussi une mission de prospective par rapport aux enjeux de développement rural ; c'est un outil qui doit permettre une préparation des étapes ultérieures des politiques de développement rural. Pour ce faire, il est conçu comme un lieu de veille, de détection mais aussi de connexion avec la recherche sur les bonnes pratiques de développement territorial. Ces enjeux, qui permettent de préparer la PAC post- 2020 ou encore de s'inscrire pleinement dans la stratégie de spécialisation intelligente (dite S3) de l'UE sont bien présents dans les actions nationales d'animation qui sont abordées dans les focus suivants.



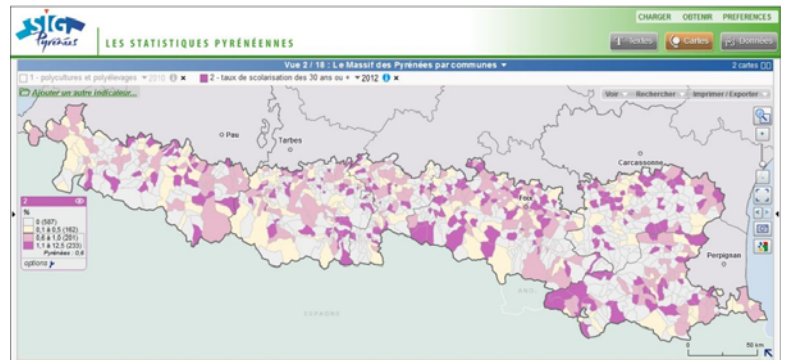
■ Focus sur des réalisations concrètes

L'observatoire du développement rural : il s'agit d'une base de données, administrée par l'INRA, qui est munie de différents logiciels d'extraction, de synthèse, de traitement de données, ce qui en fait un réel système d'information sur le développement rural et un outil de suivi et de prospective des politiques de développement rural notamment communautaires et ce, aux différentes échelles, du niveau local au niveau national.

Site de l'ODR :

https://esrcarto.supagro.inra.fr/intranet/carto_joomla/

Un exemple de cartographie produite par l'ODR



(exemple de représentation cartographique d'indicateurs statistiques, Observatoire SIG-Pyrénées)

Vitrine de Géoclip : <http://www.geoclip.fr>

Une visibilité qui se concrétise par un site dédié et par un annuaire du Réseau rural (www.reseaurural.fr)

ANNUAIRE DU RESEAU RURAL FRANCAIS

COORDONNÉS DES RESEAUX RURAUX REGIONAUX

REGION	NOM	PRENOM	DESIGNATION STRUCTURE	MAIL	TELEPHONE FIXE
Alsace	BRUNSON	Arno	Conseil Régional Alsace	arno.brunson@region-alsace.eu	03 88 13 00 00
	JANOUSS	Nathalie	Conseil régional Alsace Champagne Ardennes Lorraine	nathalie.janouss@region-alsace.eu	03 88 18 00 13
	CHANGUIER	Florian	Préfecture de la région SCS&AS ACAL	florian.changuiier@acal.gouv.fr	03 83 17 97 58
Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine	PIASKOWSKI	Nathalie	Préfecture de la région SCS&AS ACAL	nathalie.piaskowski@acal.gouv.fr	
	BRUNEAU	Alain	DRAAF	alain.bruneau@agriculture.gouv.fr	
	CONGOU-BALLEST	Orléa	Conseil Régional Aquitaine	orlea.congou-ballest@equipeaia.fr	05 56 56 01 25
Aquitaine	GELION	Anne-Sophie	Pays et quartiers d'Aquitaine	anne-sophie.gelion@equipeaia.fr	
	HAUFFURT	Jean-Philippe	Conseil Régional Aquitaine	jean-philippe.hauffurt@equipeaia.fr	05 57 57 83 82
	LECOMTE	Isabelle	Conseil Régional Aquitaine	isabelle.lecomte@equipeaia.fr	
	STEFAN	Arnaud	Pays et quartiers d'Aquitaine	arnaud.stefan@equipeaia.org.fr	
Aquitaine Limousin Poitou Charentes	FIGUERA	Florence	Conseil Régional Aquitaine Limousin Poitou Charentes	florence.figuera@equipeaia.fr	05 57 57 84 77
Auvergne	BRUN	Marianne	Conseil Régional Auvergne	marie-brun@auvergne.fr	
	LEUSERT	Sabine	DRAAF	sabine.leusert@agriculture.gouv.fr	
	BEUFORT	Lucienne	Institut d'Auvergne de Développement des Terroirs (IADT)	lucienne.beufort@iadt-lyon-bpclermont.fr	
Basse-Normandie	REUSAT	Arno	Conseil Général de Tallevir	reusar.arn@gd.fr	
	DEFFONTAINE	Alain	Conseil régional normandie	alain.deffontaine@rnf.fr	
Basse-Normandie	SCHIMMER	Stéphane	Conseil régional de Basse-Normandie	stephane.schimmer@normandie.fr	02 31 28 97 18
	ALIMAND	Anthony	Conseil régional de Bourgogne	anthony@region-bourgogne.fr	03 80 44 27 23
Bourgogne	LAFARGE	Nathalie	Conseil régional de Bourgogne	nathalie.lafarge@region-bourgogne.fr	
	MAINTOISE	Jean-Baptiste	DRAAF	jean-baptiste.maintoise@agriculture.gouv.fr	
Bretagne	PAROISSE	Murielle	Conseil régional de Bretagne	murielle.paroisse@region-bretagne.fr	02 23 93 94 83
	DE ROCHEFORT	Tanguy	Conseil régional de Bretagne	tanguy.de-rochefort@region-bretagne.fr	02 90 09 17 27
Bretagne	LAFAGE	Collette	Conseil Régional Bretagne	collette.lafage@region-bretagne.fr	02 99 27 12 34
	BUERBAUD	Frédéric	Conseil Régional Centre	frederic.buerbaud@regioncentre.fr	02 38 96 25 25

Des actions au cœur des préoccupations des acteurs

Plusieurs centaines de projets de **coopération entre acteurs** tels que les groupes d'action local (GAL), les groupes opérationnels du Partenariat européen pour l'innovation (PEI), les projets de mobilisation collective pour le développement rural (MCDR), sont opérationnels et répondent aux enjeux du Réseau rural : coopération entre acteurs, **décloisonnement**, réflexion **prospective** sur les enjeux ruraux et agricoles. Le Réseau rural national organise les échanges entre acteurs, la capitalisation des données et la valorisation de ces actions.

Des projets de mobilisation collective pour le développement rural

En juin 2015, 16 projets de "mobilisation collective pour le développement rural" ont été retenus pour soutenir des projets collaboratifs à dimension nationale ou inter-régionale. Ce sont 107 partenaires qui sont ainsi associés au niveau national. Les projets portent sur des actions liées à l'agro-écologie, la gouvernance alimentaire, le lien urbain-rural, l'économie circulaire et l'économie sociale et solidaire.

Dénomination sociale de la structure chef de file	Intitulé du projet de mobilisation collective au titre du développement rural
Association de Coordination Technique Agricole (ACTA)	« DECO AGROECO » : décloisonner et contextualiser l'agro-écologie dans les territoires
Association Française d'Agroforesterie (AFAF)	« RRAF » : développement d'un Réseau rural agroforestier français
L'Atelier Paysan	« USAGES » : l'innovation par les usages, un moteur pour l'agroécologie et les dynamiques rurales
Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)	« AgroEcoDOM » : mobilisation interrégionale du monde rural pour le développement local de pratiques agro-écologiques dans les DOM
Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP 44)	« DEAPNA » : développer l'entrepreneuriat agricole des personnes non issues du milieu agricole pour répondre aux enjeux de renouvellement des générations agricoles
Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FNCUMA)	« COLLAGRO » : le réseau des collectifs d'agriculteurs pour la transition écologique
France Clusters	« CLUST » : l'inter-clusters d'entreprise, une réciprocity prometteuse entre ville et campagne
INRA	« CAPDOR » : capitalisation et diffusion des connaissances issues des dispositifs de recherche partenariale sur le développement agricole et rural
Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB)	« Innovoz bio » : l'innovation en agriculture et alimentation biologique
Institut des Corps Gras (ITERG)	« ECOCIRAA » économie circulaire en agriculture et agroalimentaire
Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)	« JEUNES » : priorité jeune pour le développement agricole et rural
Service d'Utilité Agricole à Compétence Interdépartementale (SUACI)	« PASTOR » : innover collectivement pour mieux soutenir l'agropastoralisme comme économie territorialisée en montagne
Services COOP de France	« MOOC » : création d'un MOOC (massive open online course) sur la coopération agricole
Terre de Liens	« AGIS » : une agriculture ouverte sur le société : élargir la participation pour favoriser l'installation et la transmission agricoles
Terres en Villes	« RNPAT » : mise en place d'un réseau national pour un projet alimentaire territorial co-construit et partagé
Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (UNCPIE)	« Altérité » : des alliances nationales et territoriales articulées pour relever les défis de l'agro-écologie et de la gouvernance alimentaire

Le PEI : Partenariat européen pour l'innovation

Pour faciliter la mise en relation des acteurs de la recherche avec les acteurs du développement de l'agriculture et de la foresterie durable, le PEI encourage la constitution de groupes opérationnels mêlant les acteurs de ces deux communautés. Évolution d'itinéraires culturels pour réduire les intrants, meilleure valorisation des légumineuses, développement des nouvelles cultures, maîtrise des charges en système d'élevage, amélioration de parcours de colonies d'abeilles,... sont autant de sujets traités par les 48 groupes opérationnels dans 7 régions différentes. Il s'agit d'innover par le partenariat et la coopération pour progresser en vue de plus de performance économique et environnementale. Agro-écologie, coopération, multi-partenariat, interaction avec le terrain sont les mots clefs de ces projets.



"Le PEI : un dispositif accélérateur de transitions vers un modèle d'agriculture et de sylviculture productives et durables"

Le premier séminaire sur le PEI organisé par Réseau rural français s'est déroulé le 30 juin 2016.

Cette rencontre a permis de réunir près de 150 participants venus découvrir ce dispositif. Les présentations, les témoignages et les débats, ont permis de montrer la nouveauté et l'intérêt de cette approche multi-acteurs, participative et ascendante, dans laquelle les acteurs de terrain sont au centre des projets.

LEADER : A l'échelle de la France, l'enveloppe allouée à LEADER a été multipliée par deux et le nombre de GAL sélectionnés approchera les 350 sur 2014-2020 contre 222 en 2007-2013. Cela implique une plus large couverture géographique du territoire français (60 % en 2007-2013) et l'intégration de nouveaux GAL qui auront des besoins d'appui technique et /ou thématique. Le RRR se propose d'améliorer et de faciliter la mise en œuvre des projets par la mise en réseau entre anciens et nouveaux GAL et par un ensemble d'outils co-construits.

▪ Le Réseau rural et moi, acteur local ou simple citoyen

Je suis acteur de développement local, à quoi peut me servir le Réseau rural ?

Il me permet de me mettre en relation avec d'autres acteurs qui ont déjà réalisé des projets proches de ce que je veux faire, ou avec qui je pourrais construire des relations complémentaires pour mieux avancer dans mes projets. Des appels à projets régionaux et nationaux me permettent aussi de bénéficier de financements pour initier des projets.

Je suis simple citoyen, à quoi peut me servir le Réseau rural ?

À avoir des informations sur le développement rural, à profiter de connaissances notamment disponibles sur le site de l'observatoire du développement rural: https://odr.supagro.inra.fr/intranet/carton_joomla
Les séminaires nationaux sont ouverts à tous.

Je suis un acteur qui intervient plutôt dans le milieu urbain, ai-je un intérêt à m'intéresser au Réseau rural ?

Oui, le Réseau rural vise aussi à favoriser le lien entre rural et urbain ; des projets communs peuvent être envisagés au niveau régional comme national ; par exemple, le projet RnPAT, Réseau National pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et porté par Terres en villes renforce cette articulation, de même que le projet AGIS, « élargir la participation pour favoriser l'installation » porté par Terre de liens.

Je suis agriculteur, quel contact puis-je avoir avec le Réseau rural ?

Par le biais des acteurs représentés dans le Réseau régional ou par des fédérations représentées au niveau national, le Réseau rural soutient des projets agricoles innovants qui impliquent des exploitations agricoles. C'est par exemple le cas du projet porté par le SUACI Montagn'Alpes «soutien de l'agro-pastoralisme comme économie territorialisée en zone de montagne », « Collagro, le réseau des collectifs d'agriculteurs pour la transition écologique » porté par la FNCUMA ou encore « Innovez bio » porté par l'institut technique de l'agriculture biologique(ITAB).

Quel lien entre le Réseau rural national et les réseaux ruraux régionaux ?

Les réseaux ruraux régionaux (RRR) sont mis en place par les conseils régionaux. Ils cherchent à fédérer au niveau de leur territoire les acteurs régionaux concernés par le Programme de développement rural (PDR). Le Réseau rural national (RRN) a vocation à être « carrefour des régions », organisateur de lieux de co-construction. Il joue un rôle de détection, de repérage et de transfert puisque les réponses aux problèmes rencontrés sur un territoire peuvent parfois être trouvées ailleurs.

Quel lien avec l'Europe ?

Le Réseau rural national est le relais entre le niveau européen et le niveau régional. Son équipe nationale participe au Réseau rural européen à l'instar des réseaux des autres États membres et veille à l'articulation entre ses activités et celles des réseaux ruraux régionaux. Ainsi, il accroît les échanges d'idées et d'expériences et permet aux acteurs français d'avoir un regard plus ouvert sur ce qui se passe dans d'autres pays.

Comment contacter le Réseau rural ?

Un annuaire des correspondants des réseaux régionaux est disponible ainsi qu'une carte interactive au lien suivant <http://www.reseaurural.fr/le-reseau/reseaux-ruraux-regionaux>

Contact : contact@reseaurural.fr